

Prévention inondation

La ville de Montauban dispose d'un système automatisé d'alerte à la population permettant une information rapide en cas de survenance d'un épisode exceptionnel de crue.

Un service de téléalerte

Pratique et performant, ce service gratuit permet de prévenir l'ensemble des personnes inscrites volontairement, **en quelques minutes par téléphone ou SMS**, sur l'imminence d'un risque d'inondation.

Pour être informé, il faut être inscrit



Pourquoi s'inscrire ?

Ce système permet d'être alerté en temps réel d'un danger et de vous tenir informés de son évolution et des signes de sécurité à suivre.

De plus, la TéléAlerte permet de cibler tout ou partie de la population en fonction de la zone à risque ou de sa vulnérabilité. Selon les cas, l'alerte pourra être diffusée sur toute la ville ou se limiter à un quartier ou un groupe de personnes.



Pour les appels, le numéro présenté sera le suivant : 05 63 22 12 00.
Vous pouvez d'ores et déjà l'enregistrer dans votre répertoire téléphonique.

Qui peut s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire à ce dispositif si vous résidez de manière permanente sur le territoire communal ou si vous y travaillez.

Ce service vous est recommandé notamment si vous habitez dans une zone exposée au risque inondation.



Comment s'inscrire ?

L'inscription est simple et rapide. Il vous suffit de renseigner le [formulaire en ligne](https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions/index.jsp?CustId=366&ProfileId=1) (<https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions/index.jsp?CustId=366&ProfileId=1>) ou téléphoner au 05 63 22 14 62.

Plusieurs numéros de téléphone fixe ou portable peuvent être renseignés, et vous serez alerté dans l'ordre des numéros que vous aurez renseignés. Si le 1^{er} numéro de téléphone appelé ne décroche pas, le numéro suivant sur la liste est appelé. Les appels s'arrêtent dès que le destinataire décroche ou que son répondeur s'active.

Conseil ! Si vous souhaitez que chaque personne présente dans le foyer soit alertée individuellement par le dispositif, il est préférable de remplir un formulaire par personne.

Chaque information demandée est importante afin de cibler au mieux le public visé. Votre adresse, par exemple, nous permet de vous situer géographiquement et savoir si votre quartier est impacté par un évènement localisé.

JE M'INSCRIS EN LIGNE ! (<https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions/index.jsp?CustId=366&ProfileId=1>)



Et si je réside sur le territoire du Grand Montauban ?

Vous pouvez aussi bénéficier d'un dispositif d'alerte, si vous êtes situé dans une des communes suivantes : Albefeuille-Lagarde, Bressols, Corbarieu, Lamothe Capdeville, Montbeton, Reyniès et Villemade.

Dans ce cas, rendez-vous dans votre mairie pour connaître les modalités d'inscription !